

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, qu'au cours de la séance ordinaire du lundi 15 juin 2026, à compter de 19 h 30, à la salle de conseil de l'hôtel de ville situé au 176, 1^{re} Rue Est à Amos, le trésorier déposera, conformément à l'article 105.1 *de la Loi sur les cités et villes*, le rapport financier de la Ville ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025.

Donné à Amos, ce 1^{er} juin 2026.

La greffière,

(s) Mariane Michaud

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mariane Michaud, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 1^{er} juin 2026 et en affichant une copie à l'Hôtel de Ville le même jour.

Amos, le 1^{er} juin 2026

(s) Mariane Michaud, greffière